



Domaine Berthelemot

GRANDS VINS DE BOURGOGNE

POMMARD

Noizons

2017



Domaine familial basé à Meursault, le Domaine Berthelemot exploite 15 hectares en Côte de Beaune (Meursault, Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet, Pommard, Beaune...). Notre ambition est de révéler la noblesse de nos terroirs en respectant la plante et l'environnement ; nos vins sont certifiés bio depuis le millésime 2021.

La Vigne

Lieu-dit Noizons et Petits Noizons

Historique Pommard, considéré comme « la fleur des vins du Beaunois » dès le Moyen-Âge a toujours été synonyme de vins puissants, bouquetés et de longue garde. A l'origine, lieux plantés de noyers.

Sol Sol bruns calcaires caillouteux à l'aspect rouge dû à la présence d'oxyde de fer.

Parcelle(s) Surface : 1ha 08a 80ca. Située entre 290 et 320m d'altitude. Exposition est et sud-est avec une pente de 3 à 10%.

Âge des vignes

Date de plantation	1924	1948	1965	1971
	↓	↓	↓	↓
Surface	30a15	23a65	26a00	29a00

Le Vin

Cépage 100% pinot noir, vendanges manuelles, élevé en fûts de chêne.

Caractéristiques gustatives De couleur rouge profonde, les vins présentent des arômes de fruits rouges confiturés, d'épices douces. En bouche, ils se révèlent puissants, chaleureux et complexes, avec des tanins présents mais fins, et d'une grande persistance. En vieillissant, le vin atteindra son apogée et les notes de sous bois se révéleront.

Température de service 15-16°C. Vous pouvez carafer les millésimes récents afin d'amplifier leur expression aromatique.

Le Millésime

Le Millésime tant espéré. Après un hiver très froid sans pluies, la végétation démarre très tôt ; dès la fin mars. Nous sortons indemnes de quelques nuits de gel de printemps (28-29 avril), la fleur s'épanouit début juin. L'alternance d périodes fraîches et caniculaires rend le choix de la date des vendanges difficile. Le 4 septembre nous commençons par les pinots noirs, puis les chardonnays. L'état sanitaire est excellent. Au nez, des arômes de fruits rouges légèrement confiturés, en bouche densité, richesse, élégance.